

## Depuis six mois, les postiers du «92» entretiennent la grève

PAR DAN ISRAEL  
ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 18 SEPTEMBRE 2018



Des postiers en grève envahissent le siège de CNP Assurances, le 12 septembre. © D.I.

Déclenché par le licenciement de Gaël Quirante, syndicaliste SUD-PTT des Hauts-de-Seine, le 24 mars, le mouvement mené par une centaine de facteurs s'enkyste dans le département, sans vrai signe d'essoufflement. Les militants tentent de mobiliser davantage ce mardi, et devront mener de nouvelles batailles au tribunal.

En quelques secondes, se glisser dans le hall, dépasser les vigiles l'air de rien, sourire en coin ; déployer deux longues banderoles, s'assurer que les téléphones sont enclenchés pour les photos et les vidéos **diffusées en direct** ; et scander, goguenards : « *Et La Poste, elle est à qui ? Elle est à nous !* » Vérifier que l'action-éclair fait son effet, s'installer une quarantaine de minutes en criant les slogans ou en devisant avec les vigiles et les quelques responsables de l'entreprise rameutés par le bruit. Puis ressortir tranquillement, au moment où quelques policiers arrivent.



Gaël Quirante, lors de l'envahissement du siège de CNP Assurances, le 12 septembre. © D.I.

Mercredi 12 septembre, l'action menée au siège de CNP Assurances est un modèle d'opération réussie. Une de plus à mettre au crédit de la centaine de

facteurs des Hauts-de-Seine en grève depuis presque six mois. Menés par le noyau militant de SUD-PTT dans le département, extrêmement combatif et proche du NPA, les « *postiers du 92* » grévistes multiplient les actions, dans une relative discrétion médiatique.

Ils sont pourtant mobilisés en continu depuis exactement 176 jours, presque six mois ! Une durée record, qui dépasse les 173 jours de grève en 2014 dans le département, et qu'ils entendent encore prolonger. Ce mardi 18 septembre, le syndicat appelle tous les facteurs du département à rejoindre le mouvement, au moins pour un jour. Mais ils comptent bien faire la jonction avec la grève nationale interprofessionnelle, programmée le 9 octobre;

Le mouvement a été déclenché par le licenciement par La Poste, le 24 mars, du leader syndical local, Gaël Quirante, figure du mouvement social en Île-de-France et au-delà. Son licenciement a bénéficié de l'autorisation expresse de la ministre du travail, Muriel Pénicaud, contre l'avis répété de l'inspection du travail et des services du ministère (*lire **notre article publié le 26 mars, premier jour de la grève***). Les grévistes revendiquent de « 130 à 150 » facteurs mobilisés sur la longueur, soit 20 % du total de ceux qui distribuent le courrier dans le département. Vendredi 14 septembre, La Poste, elle, en décomptait une petite centaine, sur 2 080 salariés en tout dans les Hauts-de-Seine.

« *Actuellement, la distribution du courrier dans les Hauts-de-Seine est assurée régulièrement, il n'y a plus de plis en attente. Tous les plis retardés à cause du conflit ont été distribués* », se félicite la direction. Cela n'a pas toujours été le cas, et les éditions locales du *Parisien* ont tenu **un décompte méticuleux** des retards causés par le mouvement dans ses premiers mois.

Centrée au départ sur le cas de Gaël Quirante, la mobilisation s'est vite muée en dénonciation des transformations en cours partout à La Poste, sous pression de la baisse du courrier (7 % de chute annuelle en 2017 et 2018, sans doute 9 % les années suivantes) et de la réinvention de « modèle » que la direction juge par conséquent nécessaire. Les syndicats dénoncent

un durcissement continu des conditions de travail, une perte de valeurs et une « déshumanisation » croissantes de leur métier.

« C'est un bras de fer qui se joue, où on est contraint de durcir le rapport de force car la direction n'entend pas discuter ou négocier avec nous, assure Gaël Quirante. On n'a pas le droit, on en peut pas se permettre de perdre, car ça serait le signal que les réorganisations pourront se faire partout, que la résistance est inutile. »

L'action du 12 septembre est typique de celles que le secrétaire départemental de SUD-PTT entend mener. Si la trentaine de postiers et de soutiens s'est invitée, dans une ambiance bon enfant, chez CNP Assurances, c'est pour dénoncer la « fusion à venir » de la banque postale et de ce géant de l'assurance. D'ici 2020, la Caisse des dépôts, bras armé financier de l'État, **devrait céder à La Poste** les 40 % qu'elle détient dans la compagnie d'assurances, afin de créer un grand groupe financier, susceptible d'assurer une rentabilité suffisante pour compenser l'effondrement de l'activité courrier. En échange, la Caisse des dépôts passera de 26 % à plus de la moitié du capital de La Poste.

Dans le hall de la compagnie d'assurances, c'est ce que s'emploie à expliquer Gaël Guirante, mégaphone au poing, sous les yeux amusés d'une poignée de salariés, qui l'observent d'une courbure en surplomb : « Nous sommes ici symboliquement, parce que ce qui se prépare, c'est un bon en avant vers la privatisation, et l'abandon des missions de service public de La Poste. »

Ces missions sont au nombre de quatre : assurer la levée et la distribution du courrier et des colis partout sur le territoire 6 jours sur 7, transporter et distribuer la presse, participer à l'aménagement du territoire et garantir une accessibilité bancaire pour tous. C'est ce dernier rôle que les militants craignent de voir disparaître à brève échéance, puisqu'il n'est garanti par la loi que jusqu'en 2020.

Face à ce discours, la secrétaire générale de CNP Assurances, Corinne Gouthière, descendue à la rencontre des agitateurs, montre une certaine perplexité : « Nous ne sommes pas décisionnaires, ce

sont nos actionnaires qui décident. » « C'est un petit avertissement qu'on donne à notre direction, et au gouvernement », convient en souriant Gaël Quirante. Avant de donner le signal du départ.

### 1 000 euros par mois garantis aux grévistes

Dans le petit groupe qui ressort, satisfait, de l'entreprise sur le parvis de la gare Montparnasse, on trouve sans surprise Xavier Chiarelli et Brahim Ibrahim, qui partagent avec Gaël Quirante la direction du syndicat au niveau départemental, et qui sont de toutes les actions depuis presque six mois.

Leur emploi du temps est pour le moins chargé. Le noyau militant se déplace tous les matins dans les divers centres postaux du département, où les salariés **sont harangués avec fougue**, notamment pour qu'ils refusent d'utiliser **Facteo, le nouveau terminal** maison. Ils sont aussi présents partout où on les invite, tout récemment à **la Fête de l'Huma**, où ils étaient très visibles le week-end du 15 septembre, ou **à la soirée de lancement** de la saison 2 du Média.

Ils sont passés maîtres dans la réunion de signatures prestigieuses pour **leurs appels de soutien**, où se côtoient les dirigeants syndicaux et politiques de gauche, mais aussi l'économiste atterré Henri Sterdyniak, le réalisateur à **forte fibre sociale** Stéphane Brizé, ou l'écrivaine Virginie Despentes, fille de postiers. Et ils ne manquent pas de multiplier les actions symboliques, comme chez CNP Assurances, ou, en août, **au palais de Tokyo** pour reprocher à leur employeur de soutenir financièrement des artistes tout en leur expliquant que l'argent se fait rare. Les **fêtes de soutien** se multiplient, la **cagnotte de grève** affiche plus de 65 000 euros de dons, et le **calendrier 2019**, signé par des personnalités dont le cinéaste britannique militant Ken Loach, se vend bien depuis quelques jours.

Forts de leur organisation sans faille, les militants assurent avoir réussi à garantir un salaire décent aux grévistes. Selon nos informations, chaque postier qui cesse le travail au moins un mois touche environ 1 000 euros par mois de grève. Ce qui nécessite de récolter au moins 100 000 euros par mois, fournis par la caisse de

grève, des dons qui affluent au syndicat, et le soutien discret d'autres sections syndicales, voire de certains partis de gauche.

De quoi tenir. « *Ce qu'on demande, c'est que La Poste accepte un moratoire sur les réorganisations en cours, ainsi que les suppressions d'emplois, et qu'elle limite le recours aux intérimaires, qui sont déjà 40 % dans notre département, martèle Brahim Ibrahim. Nous luttons aussi contre la déshumanisation de notre travail, car notre métier ce n'est pas seulement distribuer du papier, mais aussi entretenir le lien social et humain.* »



Des postiers en grève envahissent le siège de CNP Assurances, le 12 septembre. © D.I.

À ce titre, les nouveaux services payants proposés par La Poste sont dans les bouches de tous les grévistes, à commencer par « *Veiller sur mes parents* », qui transforme les facteurs en visiteurs de personnes âgées, contre rémunération. « *Ces nouveaux services, on n'en veut pas, ce n'est pas notre métier, en tout cas pas dans ces conditions, s'emporte Cédric, facteur à Boulogne, non syndiqué. On est conscients de la baisse du trafic postal, mais nous avons l'impression que la boîte ne prend pas assez en compte la forte hausse des petits colis, dont la distribution explose partout, et surtout en Île-de-France.* »

De son côté, Stéphane d'Asnières, 25 ans de métier, rappelle que, sans mobilisation, « *les conditions de travail se dégraderaient encore plus qu'aujourd'hui* ». Fier d'appartenir à un bureau de poste où les militants SUD sont très nombreux, il s'enorgueillit d'avoir obtenu avec ses camarades qu'à Asnières, « *un postier n'ait que 50 recommandés avec accusés de réception à distribuer par jour, et dix le week-end, alors qu'ailleurs, ça peut monter à 100 ou à 200* » : « *Selon les directives de La Poste, distribuer un*

*recommandé prend une minute et demie. Tout le monde sait que c'est plus long, le temps de sonner, de monter dans un immeuble et de redescendre, mais ce temps réel ne nous est jamais décompté, ce qui nous met perpétuellement en retard. Et ce n'est qu'un exemple des comptages faux qui servent de base à la mise en place de nos nouveaux emplois du temps.* » Ces réorganisations ont parfois des conséquences dramatiques, **comme Mediapart l'expliquait** en recensant des cas de suicides ou d'accidents du travail dans l'entreprise publique.

Les assignations au tribunal se multiplient

Face à cette mobilisation qui s'installe dans la durée, la direction assure avoir « *fait 47 propositions de rencontres aux grévistes et à leurs représentants, dont six se sont tenues* ». De leur côté, les grévistes décrivent surtout une volonté de ne pas répondre à leurs revendications.

« *Le 27 juillet, notre direction s'était engagée à nous communiquer rapidement un calendrier détaillant les reports de réorganisations qu'elle allait concéder sur le département, mais nous attendons toujours* », indique Brahim Ibrahim. Il rappelle que lui et ses camarades demandent un « *moratoire* » sur toutes les réorganisations prévues, et une remise à plat des méthodes de quantification et de mesure des tâches à effectuer.

La réponse de La Poste semble s'être surtout tenue sur le terrain judiciaire. Le 5 avril, elle a attaqué en référé (la procédure d'urgence) SUD-PTT, pour interdire à Gaël Quirante d'entrer dans ses locaux, puisqu'il a été licencié. Mais le 13 avril, le tribunal de grande instance de Nanterre a débouté l'entreprise, soulignant que le militant est toujours « *secrétaire du syndicat SUD mandaté pour intervenir auprès des postiers au nom de l'organisation syndicale* » et qu'à ce titre il peut pénétrer dans les locaux, pour des actions syndicales.

La Poste a fait appel, et l'affaire sera rejugée le 30 octobre. En attendant, le syndicaliste est à nouveau assigné en référé par son ancien employeur, pour une audience jeudi 20 septembre. La mobilisation devant le tribunal est déjà prévue, et organisée.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.